



Guerlesqu'Infos

Bulletin municipal

Compte-rendu du conseil municipal du 29 Avril

Après avoir approuvé à l'unanimité le procès verbal du précédent conseil municipal du 12 Avril, Monsieur Le Maire passe à l'ordre du jour :

• **Convention « Rues en scène » avec Morlaix Communauté**

Trois communes du territoire de Morlaix Communauté recevront en 2021 les animations du festival « Les Rues en scène », dont Guerlesquin le samedi 28 Août. Morlaix Communauté a confié au Pôle Culturel du Roudour l'organisation de ces manifestations dans le cadre d'une convention de partenariat pour laquelle la participation financière de la commune s'élève à 1 € par habitant.

Adoptée à l'unanimité.

• **Convention de prestation de services avec Morlaix Communauté**

Morlaix Communauté souhaite confier par voie de convention de gestion aux communes, l'entretien des ouvrages d'eaux pluviales sur les zones urbanisées ou à urbaniser du PLUi-H pour un coût prévisionnel annuel de la prestation estimé à 4 900 € HT. Cette convention est établie de manière rétroactive, au titre de l'année 2020, pour une durée d'un an, renouvelable deux fois.

Adoptée à l'unanimité.

• **Participation financière des communes de Bolazec et de Lannéanou aux frais de fonctionnement de l'école du Roudour**

Le conseil municipal avait autorisé à rétablir la participation des communes de Bolazec et de Lannéanou aux charges de fonctionnement de l'école ar Roudour, au prorata du nombre d'enfants par commune. Après échanges avec ces communes, Monsieur le Maire propose de porter la participation de l'une et l'autre des communes à 1 000 € par enfant.

Adoptée à l'unanimité.

• **Échange de terrain entre M. et Mme Lionel GOASDOUÉ et la commune de Guerlesquin**

Le terrain se situe au lieu-dit Kernijen. L'échange engendrera un déplacement sur une autre parcelle. Les frais de bornage et de notaire seront à la charge des conjoints GOASDOUÉ.

Adopté à l'unanimité.

• **Vente de terrain M. Sylvain ROHAUT / commune de Guerlesquin**

Monsieur ROHAUT est en cours d'acquisition de la propriété de Monsieur YVON, située 2 rue Even Gwen. La commune est propriétaire d'un petit délaissé de terre de 7 m² à l'arrière de la propriété. Monsieur Le Maire propose de régulariser l'alignement sur la voie communale en rattachant ce délaissé à la propriété et de fixer le prix à 1 € du m², les frais d'actes notariés étant à la charge de l'acquéreur.

Adopté à l'unanimité.

• **Vente de biens immobiliers : les haras et la salle du Mille Club**

Conformément au budget primitif 2021, il est proposé de vendre l'ensemble des anciens haras pour 130 000 € net vendeur et la salle du Mille Club pour 7 000 € net vendeur.

Anciens haras : unanimité du conseil municipal. Salle du Mille Club : 12 voix pour et 3 voix contre.

• **Location du rez-de-chaussée de la maison COLLOBER**

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal du projet de location à trois artisans d'art du rez-de-chaussée de la maison COLLOBER dont l'établissement Public Foncier Bretagne (EPF Bretagne) s'est porté acquéreur. La convention avec l'EPF permet la location par la commune. Dans l'attente de connaître les coûts des travaux et des charges supportés par la commune, le tarif de location n'est pas encore déterminé.

Le conseil municipal valide à l'unanimité le principe de location et prend note que le montant de la location sera précisé ultérieurement.

• **Motion choucas des tours**

La FDSEA et les Jeunes Agriculteurs ont sollicité Monsieur Le Maire concernant la prolifération de l'espèce « choucas des tours » qui occasionne de nombreux dégâts sur les cultures, nuit à la biodiversité, provoque des risques d'incendie ou d'intoxication au monoxyde de carbone dans les habitations dont les conduits de cheminées sont obstrués par les nids. Les moyens de lutte actuels sont inefficaces. À ce titre, il est proposé par la FDSEA et les Jeunes Agriculteurs de mettre en place une gestion adaptative pour l'espèce, avec quota de prélèvement annuel permettant de réduire la pression de l'espèce.

Motion adoptée à l'unanimité.

• **Location local centre commercial**

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal avoir été sollicité par le restaurant Le Lywenn de Plouigneau pour installer un distributeur de pizzas « Gang Of Pizza » sur la commune. L'installation pourrait être faite dans l'ancien local de la Caisse d'Épargne du Centre Commercial ar Roudour.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la location au tarif de 250 € par mois, et autorise Monsieur Le Maire à signer les documents nécessaires à la mise en location du bien.

• **Décision modificative - budget principal**

Le Maire indique qu'il y a lieu de procéder sur le budget principal de la commune, en section investissement, à des opérations modificatives qui permettent de diminuer en recettes comme en dépenses le budget d'investissement de 201 048 €.

Adoptées à l'unanimité.

Visite de la sous-préfète et du sous-préfet à la relance

Lors de sa première visite dans notre commune le 24 Mars, la sous-préfète de Morlaix, Elisabeth SEVENIER-MULLER, a proposé à Monsieur Le Maire de revenir dans les prochaines semaines à Guerlesquin en compagnie du sous-préfet à la relance, Yannick SCALZOTTO. La date du 20 Mai a été rapidement fixée ainsi que l'ordre du jour, à savoir la visite du marché aux bovins, le MOL et les installations industrielles de Tilly-Sabco International et l'ancienne usine Tilly.

Monsieur Didier L'HÉROU, directeur général du MOL ainsi que des éleveurs et administrateurs ont accueilli les sous-préfets et les élus Guerlesquinois et accordé du temps pour présenter les activités du marché, coopérative qui dépend de la COOPERL et qui organise la vente aux enchères électroniques de gros bovins, de veaux et de brouillards avec une sécurité de paiement au comptant. Ils ont relayé les inquiétudes d'un monde agricole bouleversé par des contraintes administratives et des incertitudes au regard de la nouvelle PAC également de plus en plus marqué par la stagnation des prix de vente, les nombreuses cessations d'activité et

les contraintes liées à une présence quotidienne constante, malgré des atouts climatiques et une qualité de pâturages qui font de la Bretagne une terre d'élevage d'excellence. Pour assurer une alimentation saine et accessible à tous, la création d'emplois, de meilleures rémunérations, le métier d'agriculteur a besoin d'être aidé. Monsieur L'HÉROU a sollicité le soutien de Madame La sous-préfète pour remonter ces observations au préfet du Finistère. Madame SEVENIER-MULLER s'est dite heureuse de ces rencontres au MOL, étant très attachée aux agriculteurs. Les élus ont ensuite conduit les sous-préfets jusqu'à la friche industrielle de Tilly-Sabco International.

Au terme de cette rencontre, un temps d'échanges était programmé en Mairie entre Monsieur Le Maire et ses adjoints, Christiane DUGAY, Édouard TROLÈS et Annick LE GALL et les sous-préfets. Yannick SCALZOTTO, chargé de coordonner les dispositifs du plan de relance dans l'intérêt des collectivités, des entreprises et des partenaires institutionnels du territoire, a un rôle d'accompagnateur et de conseil auprès des collectivités

locales pour les aider à mettre en œuvre leur politique de relance économique. Sans être sa véritable mission, il peut occasionnellement mettre en relation les porteurs de projets dont il a connaissance et les communes. Les échanges se sont concentrés principalement sur le devenir des sites industriels aujourd'hui délaissés, leur potentiel et les éventuels projets qui pourraient s'y implanter.

Les sous-préfets ont encouragé également la collaboration de la commune avec Morlaix Communauté pour une occupation plus optimale de l'hôtel d'entreprise « Red Eo ». Ils se sont également penchés sur la situation financière de Guerlesquin et souhaitent vivement apporter aux élus leur soutien et accompagnement.

Madame SEVENIER-MULLER a pris pleinement conscience du fort potentiel que présente notre commune : proximité de l'axe routier RN12, fonction de centralité, nombreux équipements communaux, réserve d'eau, richesse du patrimoine, label Petite Cité de Caractère. Elle se dit confiante dans les partenaires de la collectivité pour activer les leviers nécessaires à une relance.

Petites Cités de Caractère : L'art dans les cités à Guerlesquin

Durant la semaine du 9 au 16 Mai, Guerlesquin a accueilli, dans le cadre de l'opération « L'art dans les cités » menée à l'initiative des Petites Cités de Caractère, les deux artistes bédéastes – c'est-à-dire créateurs de bande dessinée – Noémie TISSIER (NoOn) et Jean-Alfredo ALBERT. Ce séjour a été l'occasion pour eux de découvrir Guerlesquin, certaines de ses coutumes particulières et sa campagne avec ses chapelles.

NoOn, qui a tenu son objectif de dessiner les quatre planches colorées qu'elle consacre à chacune des six petites cités de caractère qui accueillent

lent le binôme, s'est imprégnée de l'antagonisme qui oppose Nordistes et Sudistes ainsi que des grimaces des gargouilles de l'église pour mettre en scène le jugement fantasmé de son personnage, jugement qui prend place dans la prison seigneuriale.

Jean-Alfredo lui, qui est paysagiste de formation et se présente comme jardinier, dans une démarche proche du reportage, s'est inspiré des visites effectuées tant le jour du marché que dans les pépinières de Guerlesquin ou des alentours ou encore à l'arboretum du Huelgoat et à la Vallée des Saints pour croquer des scènes dialoguées,

saisies sur le vif d'un trait noir et précis.

Tous deux ont apprécié leur séjour à Guerlesquin et l'accueil qu'ils y ont reçu tant à la mairie qu'à l'école du Roudour ou au collège où ils se sont rendus pour rencontrer des élèves.

Il est prévu dans les mois qui suivront cette résidence de six semaines une exposition itinérante des quatre binômes qui fonctionnaient en parallèle dans les 23 cités de l'opération et nous espérons bien pouvoir présenter à tous le fruit des créations réalisées dans ce cadre.

Travaux Rue Even Charruel

Après 11 semaines de chantier, les travaux de renouvellement des canalisations d'eau de la Rue Even Charruel ont pris fin le 25 Mai.

Nous remercions les riverains pour leur patience pendant cette période.

Commémoration du 8 Mai 1945

Samedi 8 Mai, Monsieur Le Maire, les adjoints et les représentants des associations d'anciens combattants, ACPG-CATM et FNACA ont commémoré, en format restreint le 8 Mai 1945 qui marque la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe occidentale.

Monsieur Le Maire et Monsieur Édouard LE GALL, Président des ACPG-

CATM ont déposé une gerbe au monument aux morts. Ils ont ensuite l'un après l'autre procédé à la lecture des messages de l'UFAC et de la Ministre déléguée aux anciens combattants. En fin de cérémonie, les porte-drapeaux ont salué la mémoire des anciens combattants Morts pour la France.



Vie économique

La ferme « Du foin dans les sabots » reçoit la visite de députés

Mounir MAHJoubi, Député de Paris et ancien secrétaire d'État chargé du numérique, était de passage à Guerlesquin le jeudi 20 Mai. Il est à l'initiative d'un collectif de parlementaires, élus de tous bords politiques, associations, chefs restaurateurs... dédié au « Manger durable ». Cette démarche a pour but de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux environnementaux relatifs à l'alimentation et de promouvoir les solutions déployées par les acteurs du territoire pour manger mieux, plus sainement et plus durablement. Le collectif s'organise autour de trois grands chantiers, qui visent tous à soutenir des solutions d'alimentation durable, écologiquement responsable et socialement inclusive : l'aide à la transformation

des cantines, la sensibilisation des familles à la cuisine de saison et l'accès aux produits locaux et de qualité pour tous.

À l'invitation de Sandrine LE FEUR, la Députée de la circonscription, il est venu visiter l'exploitation « Du Foin dans les Sabots » de Céline et Vincent QUÉNIAT à Guerlesquin. Accueilli par Monsieur Le Maire, Éric CLOAREC, il était accompagné de Sylvain TEMPLIER, Député de Haute-Marne et de Graziella MELCHIOR, Députée du Finistère.

Céline et Vincent produisent du lait de vaches normandes certifié bio disposant du signe officiel STG (Spécialité Traditionnelle Garantie) « lait de foin », mais également des poulets et des porcs bio. La renommée et le

savoir-faire de cette exploitation familiale n'est plus à faire : elle est adossée à un atelier artisanal de transformation du lait en produits laitiers frais. Ils approvisionnent ainsi plus de 35 restaurants collectifs du Pays de Morlaix.

Des esprits sains dans des corps sains, pour une nation plus durable, c'est ce que défend le collectif « Manger durable » et ce que permet au quotidien la ferme « Du foin dans les sabots ».



Vie scolaire

Établissements scolaires : Inscriptions pour l'année scolaire 2021-2022

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2021-2022 se font dès à présent et ce jusqu'au 6 Juillet 2021.

☞ Prévoyez votre livret de famille et le carnet de santé de l'enfant (ou des enfants) à inscrire.

École ar Roudour

☞ Inscriptions (instruction obligatoire dès l'année des 3 ans) des enfants nés en 2018, inscription possible des enfants dès 2 ans.

☞ Initiation en langue bretonne 1h par semaine dès la maternelle.

☞ Des projets culturels toute l'année.

☞ Une classe de découverte pour tous les enfants dès le CP.

Venez à la rencontre de l'équipe ensei-

gnante en prenant rendez-vous avec la directrice, Élisabeth GROUSSIER, pour visiter l'école.

À partir du 6 Juillet, vous pourrez vous adresser directement à la mairie pour les inscriptions.

Tél : 02.98.72.81.08

Courriel : ec.0291679T@ac-rennes.fr

École Saint Joseph

Les portes ouvertes de l'école ne pouvant avoir lieu cette année, les parents intéressés par une inscription de leur(s) enfant(s) peuvent prendre rendez-vous avec Kévin BERNARD qui se fera un plaisir de leur faire visiter l'établissement.

Tél : 02.98.72.80.49

Courriel : ecolesaintjoseph-guerlesquin@orange.fr

Collège Roz Avel

Les inscriptions se font en lien avec les écoles. Dès connaissance de la liste des futurs élèves, le collège transmettra aux écoles les dossiers d'inscription que les familles déposeront au collège sur une période définie courant Juin avec la possibilité cette année d'une inscription en ligne.

Les nouveaux arrivants peuvent prendre contact avec le Principal, Monsieur ROUDAUT.

Tél : 02.98.72.83.96

Courriel : ce.0290039k@ac-rennes.fr

Permanence des élus

Nous vous rappelons le numéro de permanence à joindre du vendredi 18h au lundi 8h30 en cas de circonstances graves : **06.14.96.29.55**

- Éric LE SCANFF, du vendredi 28 au lundi 31 Mai
- Édouard TROLÈS, du vendredi 4 au lundi 7 Juin
- Éric CLOAREC, du vendredi 11 au lundi 14 Juin
- Christiane DUGAY, du vendredi 18 au lundi 21 Juin

L'élu de garde tient une permanence en Mairie le samedi de 9h à 12h.

État civil

Naissances

13 Mai : Ninogan CALLAC LEMUR

16 Mai : Candice STÉPHAN

Décès

16 Mai : Jean LE CAM

18 Mai : Germaine KERHERVÉ veuve COANT

Elections : maprocuration.gouv.fr, plus simple

Votre procuration en 4 étapes



1

Effectuez votre demande en ligne et conservez le numéro de référence de dossier



2

Rendez-vous en commissariat ou en brigade de gendarmerie pour valider votre procuration, muni(e) de votre numéro de référence et d'une pièce d'identité



3

Recevez la confirmation de votre procuration par courriel



4

Prévenez la personne à qui vous donnez procuration



Numéros utiles

Centre médical : 02.98.72.81.45

SAMU : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Pharmacie de Guerlesquin : 02.98.72.87.89

Pharmacie de garde : 3237 (0,34€ TTC / mn) et affichage en pharmacie

Cabinet infirmier MOY-JÉZÉQUEL :

02.98.72.86.74

Cabinet infirmier VUILLEMENOT-LIRZIN-MORELLEC-CLAIRON-DUBOIS :

02.98.72.80.26

ADMR Région de Morlaix : 02.98.72.83.08

Résidence du Guic : 02.98.72.82.49

Cabinet de kinésithérapeutes GRILLE - LE BEC : 02.98.72.92.32

Diététicienne Céline ASSELIN :

06.46.62.30.83

Psychologue Bernadette JÉZÉQUEL :

06.50.20.56.15

Podologue Sandrine GUILLOU - LE GALL :

02.98.99.93.37

Orthophoniste Marie BOURVEN :

06.89.67.01.18

Cabinet vétérinaire MÉAR - LE MEN - DAGORNE - CUEFF : 02.98.72.88.63

La Poste : 36 31

Suez urgences (7j/7) : 0 977 401 116

EDF dépannage clients : 09 726 750 29

Orange dépannage clients : 3900

L'agenda

Samedi 29 Mai, de 9h à 12h

Permanence d'Éric LE SCANFF

Adjoint au Maire

Mairie

Lundi 31 Mai, de 8h30 à 13h

Marché hebdomadaire

Mardi 1^{er} Juin, de 9h à 12h

Permanence d'André INIZAN,

Assistant social,

sur rendez-vous au 02.98.88.99.90

Mairie

Samedi 5 Juin, de 9h à 12h

Permanence d'Édouard TROLÈS

Adjoint au Maire

Mairie

Lundi 7 Juin, de 8h30 à 13h

Marché hebdomadaire

Samedi 12 Juin, de 9h à 12h

Permanence d'Éric CLOAREC

Maire

Mairie

Lundi 14 Juin, de 8h30 à 13h

Marché hebdomadaire

Samedi 19 Juin, de 9h à 12h

Permanence de Christiane DUGAY

Adjointe au Maire

Mairie

Dimanche 20 Juin, de 8h à 18h

1^{er} tour des élections départementales

et régionales

Halles

Lundi 21 Juin, de 8h30 à 13h

Marché hebdomadaire

Samedi 26 Juin, de 9h à 12h

Permanence d'Éric LE SCANFF

Adjoint au Maire

Mairie

Samedi 26 et dimanche 27 Juin
Journées du patrimoine de pays

Samedi 26 Juin, à 15h

Visite des chapelles

Saint Trémeur et Saint Modez

RDV office de tourisme - Gratuit

Dimanche 27 Juin, à 17h

Visite de Guerlesquin,

Petite Cité de Caractère

RDV office de tourisme - Gratuit

Dimanche 27 Juin, de 8h à 18h

Second tour des élections

départementales et régionales

Halles

MAIRIE DE GUERLESQUIN

28 Mai 2021 - N°16

Place Martray - 29650 GUERLESQUIN

Tél : 02.98.72.81.79

Courriel : guerlesquin@wanadoo.fr

Site : www.guerlesquin.bzh

Edition et production : Mairie de Guerlesquin

Directeur de la publication :

Éric CLOAREC, Maire

Dépôt légal : 7 Juillet 2020